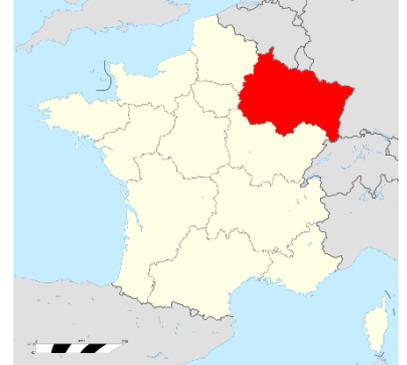


## Comment devenir Aide-Soignant en 2020 ?

Les professionnels de soins sont actuellement sur le devant de la scène... Et partout en France, on leur témoigne une affection sans précédent... Cette reconnaissance nationale, ravive un sentiment de ne plus être seul, face à la maladie, le handicap ou la dépendance de l'autre et réanime ce sentiment d'utilité au sein d'une société... bien évidemment, derrière le mot soignant, ils faut intégrer toute la chaîne du soin, des agents d'entretien, aux cuisines, aux techniciens divers, mais aussi aux lingères, et bien d'autres corps de métier que nous ne pouvons tous citer... Tous jouent un rôle important et indispensable, tous agissent sous des angles différents qu'ils travaillent en Ehpad, dans les services Covid, à domicile ou en structure.... Du plus petit au plus grand, tous ces professionnels, veillent dans l'ombre près de vous, lorsque vous êtes dans la peine, la douleur ou la souffrance d'une mauvaise nouvelle pour vous ou un de vos proches.



En tant que formatrice, à l'Ifas de Troyes, et présidente du Gérafcas Grand Est, j'ai une pensée forte, à l'égard de tous nos élèves aides-soignants ou étudiants infirmiers de notre région, si fortement touchée, qui ont participé et œuvré auprès des professionnels de santé ... bon nombre d'entre eux, avaient parfois peur, pour eux, ou leurs familles, mais beaucoup ont su faire preuve d'un courage, et d'une disponibilité exemplaire tout en conjuguant, leurs obligations liés aux apprentissages...

Et c'est sans compter qu'à ce jour, selon le rapport de Myriam EL KHOMRY sur le grand âge, d'octobre 2019, celle-ci évoque le nombre de professionnels de santé à former d'ici les prochaines années. Je cite, «*Si l'on prend en compte, l'augmentation du nombre de personnes en perte d'autonomie, la nécessité d'augmenter les taux d'encadrement et les temps collectifs à domicile et les départs à remplacer, ce sont plus de **350 000 professionnels qu'il faudrait former d'ici 2025**, dont plus de 92 000 postes à créer, 60.000 postes non pourvus aujourd'hui et 200.000 qui seront à renouveler du fait de*

*départs en retraite* »<sup>1</sup>



Aussi difficile soit-elle, cette crise sanitaire doit nous faire avancer et comprendre que la vie est précieuse et qu'il faut en prendre soin et préserver notre système de santé.

Au regard de l'actualité, vous avez certainement envie de les rejoindre. Alors il vous faut savoir, que **la formation d'aide-soignante est accessible sans conditions de diplôme** et être **âgée de 17 ans** à la date d'entrée en formation et qu'ensuite, elle peut-être un **trempin vers d'autres vocations** telles qu'**infirmières, cadres, formateurs** etc... alors si l'aventure vous tente, vous aussi... Voici quelques informations utiles pour franchir le pas... pour une formation qui débutera : début septembre 2020.

**Alors je vous dis à très bientôt ....**

**Valérie Makson Présidente Gérafcas Grand-Est**

☞ **Le coût de formation? :** Gratuit

☞ **Qui prend en charge la formation :** Conseil Général en grande partie

☞ **Quels sont les éléments du dossier à fournir?**

- 1 copie pièce d'identité
- 1 lettre de motivation manuscrite
- 1 Cv
- 1 projet prof. ou situation personnelle
- 1 copie des diplômes
- 1 copie des résultats
- 1 copie des bulletins scolaires
- 1 attestation de travail (avec recommandations de l'employeur)
- 1 attestation de suivi de prépa <sup>2</sup>
- 1 attestation de langue française C1 <sup>3</sup>

☞ **Où télécharger mon dossier ?** <https://www.uniformesdefrance.com/liste-ecoles-ifas-instituts-formation-aides-soignants-france-outre-mer-regions.php>

☞ **A quelle date dois-je déposer mon dossier ?**

- entre le **25 mai** et le **10 juin 2020**

☞ **Le référentiel de formation 2020 - 2021**

- **Module 1** : accompagnement d'une personne
- **Module 2** : l'état clinique d'une personne
- **Module 3** : les soins
- **Module 4** : ergonomie
- **Module 5** : relation – communication
- **Module 6** : hygiène des locaux hospitaliers
- **Module 7** : transmission des informations
- **Module 8** : organisation du travail
- **Stages** : 6 stages de 4 semaines



☞ **Y-a-t-il des vaccinations obligatoires ?**

- Dt-Polio : dernier rappel fait à 16 ans (à vérifier)
- Hépatite B : important
- ROR : recommandé
- Coqueluche : recommandé
- Grippe : recommandé
- Varicelle : recommandé

☞ **Comment être financé ?**

- **Congé Individuel de Formation** : rémunération par l'intermédiaire des OPCA <sup>4</sup>
- **Dossier à Pôle-Emploi** : ASSEDIC
- **la mission locale (16 à 25 ans)**
- **Bourses d'étude** : <https://boursessanitaireetsociale.grandest.fr>

**Pour plus de renseignements sur les curseurs partiels, Vae, apprentissage.....  
Vous pouvez téléphoner de l'ifsi ou dans l'ifas le plus proche de chez vous.**

<sup>2</sup> 1 attestation de suivi de préparation au concours si vous avez fait une préparation au conco urs ...

<sup>3</sup> 1 attestation de langue française C1 : pour les ressortissants hors Union Européenne.

<sup>4</sup> OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé